

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE-PONCON VAL D'AVANCE**  
**33, RUE DE LA LAUZIERE**  
**05230 LA BATIE NEUVE**

Membres en exercice : 35

Membres présents : 30

Procurations : 5

VOTES : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 28 AVRIL 2026**

N° 2026/4/5

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance sous la présidence de Monsieur Joël BONNAFFOUX, dûment convoqués le vingt-deux avril deux mille vingt-six.

### Présents

Mesdames et Messieurs ACHARD Liliane, ALBRAND Guy, AUBIN Daniel, AUDIER Nathalie, BAULET Bertrand, BERTOCHIO Cédric, BOISSERENQ Josiane, BONNAFFOUX Joël, BREARD Jean-Philippe, CARRET Bruno, CESTER Francis, DISDIER Ludovic, DUBOIS Dominique, DURIF Marlène, FARAMAZ Monique, GARNIER Marie-Josée, KUENTZ Adèle, MERLIER Michèle, MIGNON Anthony, POTIN Sandra, PRINTEMPS Nicole, REYNAUD Laurent, ROUX Lionel, SARRAZIN Joël, SARRET Jean, SAUMONT Catherine, SAUNIER Clémence, SEIMANDO Mylène, SPOZIO Christine et VANDENABEELE Magali.

### Absents excusés

Mesdames et Messieurs BETTI Alain, CAVALLINO Frédéric, LALLEMAND Chloé, LESBROS Pascal et ROSTAING Hugo.

### Procurations

Monsieur BETTI Alain donne procuration à Monsieur ROUX Lionel ;  
Monsieur CAVALLINO Frédéric donne procuration à Madame BOISSERENQ Josiane ;  
Madame LALLEMAND Chloé donne procuration à Monsieur REYNAUD Laurent ;  
Monsieur LESBROS Pascal donne procuration à Madame ACHARD Liliane ;  
Monsieur ROSTAING Hugo donne procuration à Madame SAUNIER Clémence.

Monsieur le président constate que le quorum est atteint.  
Madame SPOZIO Christine est élue secrétaire de séance.

### Objet : Election des membres des commissions thématiques intercommunales

Considérant les articles L 2122-22 et L 5211-40-1 du code général des collectivités territoriales ;

Le conseil communautaire peut former pour l'exercice d'une ou plusieurs compétences, des commissions chargées d'étudier et de préparer des décisions. Ces commissions peuvent être composées de délégués communautaires mais également de conseillers municipaux issus des communes membres. A la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, cinq commissions thématiques ont été créées par délibération n° 2026/3/7 du 09 avril 2026.

Il est proposé de procéder à l'élection des membres de ces commissions thématiques. Cette élection peut se faire au scrutin public à la demande du quart des membres présents ou au scrutin secret à la demande du tiers des membres présents.

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu au scrutin public.

▪ **COMMISSION « ACTIVITES DE PLEINE NATURE ET MOBILITE »**

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Avançon	BOISSERENQ Josiane	CHEVALIER Florence
Bréziers	DUBOIS Dominique	CHAMPSAUR Claude
Espinasses	SAUNIER Clémence	MERLIER Michèle
La Bâtie-Neuve	MULOT Emeline	BOISSET Benjamin
La Bâtie-Vieille	RIZZO Sonia	DE PASSORIO Jean-Claude
La Rochette	HERMITTE Célia	ANDRE Marie-Jeanne
Montgardin	LALLEMAND Chloé	MANUEL Solange
Piégut	ROSSET Philippe	ROUDET Audrey
Rambaud	BETTI Alain	SADOUET Jean-Philippe
Remollon	LE DRIANT Franck	BATTOCCHIO Isabelle
Rochebrune	HODOUL Bernard	COTTI Marie-José
Rousset-Serre-Ponçon	NOEL François-Xavier	TORRES Daniel
Saint Etienne-Le-Laus	MASSON Auphémie	CHASTAN Nathalie
Théus	BERTOCHIO Cédric	PIFFETEAU Franck
Valsesres	SARRET Jean	DELACOURT Jean-Marie
Venterol	AUDOLI-TISON Simone	DE LUCA Régine

Chacun des candidats ayant obtenu la majorité absolue, les conseillers cités ci-dessus sont élus représentants titulaires ou suppléants de la commission « Activités de Pleine Nature et Mobilité ».

▪ **COMMISSION « GEMAPI ET RISQUES NATURELS »**

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Avançon	CAVALLINO Frédéric	BOISSERENQ Josiane
Bréziers	DUBOIS Dominique	CHAMPSAUR Claude
Espinasses	SAUNIER Clémence	MERLIER Michèle
La Bâtie-Neuve	BONNAFFOUX Joël	SEIMANDO Mylène
La Bâtie-Vieille	CESTER Francis	FARAMAZ Monique
La Rochette	DURIF Marlène	CARRET Bruno
Montgardin	LALLEMAND Chloé	REYNAUD Laurent
Piégut	BRANDI Marec	KUENTZ Adèle
Rambaud	PIERRE Marie-Christine	TAIX Marie-Laure
Remollon	BAULET Bertrand	AUDIER Nathalie
Rochebrune	AUBIN Daniel	HODOUL Bernard
Rousset-Serre-Ponçon	SAUMONT Catherine	ALEMAN Marc
Saint Etienne-Le-Laus	GARNIER Marie-José	DISDIER Ludovic
Théus	BERTOCHIO Cédric	PIFFETEAU Franck
Valsesres	SARRET Jean	POTIN Sandra
Venterol	PHILIP Michel	ALBRAND Guy

Chacun des candidats ayant obtenu la majorité absolue, les conseillers cités ci-dessus sont élus représentants titulaires ou suppléants de la commission « GEMAPI et risques naturels ».

▪ **COMMISSION « AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »**

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Avançon	BOISSERENQ Josiane	CHEVALIER Florence
Bréziers	DUBOIS Dominique	CHAMPSAUR Claude
Espinasses	SAUNIER Clémence	ROSTAING Hugo
La Bâtie-Neuve	LESBROS Pascal	GUIRAMAND Bruno NICOLAS Marion
La Bâtie-Vieille	BERMOND Franck	SCACCIANOCE David
La Rochette	HERMITTE Célia	DURIF Marlène
Montgardin	CIFOLELLI Nicolas	MESSAGER Joris
Piégut	BRANDI-COUSIN Lyaël	BARANOWSKI Jérémi
Rambaud	MARCELOT Agnès	PAUCHON Christèle
Remollon	BATTOCCHIO Isabelle	AUDIER Jean-Pierre
Rochebrune	HODOUL Bernard	COTTI Marie-José
Rousset-Serre-Ponçon	MOREL Cynthia	BRUYERE Caroline
Saint Etienne-Le-Laus	MANZONI Christophe	ESTACHY Danièle
Théus	TOURNAIRE Karine	BERTOCHIO Cédric
Valsesres	PHILIP Michel	TOURNAIRE Marc
Venterol	FIGRELLA Elodie	DA SILVA Martine

Chacun des candidats ayant obtenu la majorité absolue, les conseillers cités ci-dessus sont élus représentants titulaires ou suppléants de la commission « Aménagement et développement économique ».

▪ **COMMISSION « AMENAGEMENT ET PROMOTION TOURISTIQUE »**

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Avançon	BOISSERENQ Josiane	CHEVALIER Florence
Bréziers	DUBOIS Dominique	DELAGE Nathalie
Espinasses	ENGILBERGE Julien	SALVI Nelly
La Bâtie-Neuve	MARTIN Jessica	NICOLAS Marion
La Bâtie-Vieille	FARAMAZ Monique	PEYRE Céline
La Rochette	HERMITTE Célia	ANDRE Marie-Jeanne
Montgardin	CHAMBONNIERE Caroline	SIMON Kathia
Piégut	BARANOWSKI Jérémi	FINIELS Marie-José
Rambaud	BETTI Alain	MARCELOT Agnès
Remollon	BATTOCCHIO Isabelle	ARNAUD Jean-Guillaume
Rochebrune	COTTI Marie-José	ARNOUX Véronique
Rousset-Serre-Ponçon	SAUMONT Catherine	MASSOT Elina
Saint Etienne-Le-Laus	VINCENT Carole	MASSON Auphémie
Théus	BERTOCHIO Cédric	TOURNAIRE Karine
Valsesres	POTIN Sandra	MICHEL Laetitia
Venterol	DE LUCA Régine	AUDOLI-TISON Simone

Chacun des candidats ayant obtenu la majorité absolue, les conseillers cités ci-dessus sont élus représentants titulaires ou suppléants de la commission « Aménagement et promotion touristique ».

▪ **COMMISSION « FINANCES »**

<b>Communes</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Avançon	CAVALLINO Frédéric	BOISSERENQ Josiane
Bréziers	DUBOIS Dominique	CHAMPSAUR Claude
Espinasses	ROSTAING Hugo	BOUSSEMART Jonathan
La Bâtie-Neuve	SPOZIO Christine	SEIMANDO Mylène
La Bâtie-Vieille	CESTER Francis	FARAMAZ Monique
La Rochette	DURIF Marlène	CARRET Bruno
Montgardin	LALLEMAND Chloé	CHAMBONNIERE Caroline
Piégut	KUENTZ Adèle	BRANDI Marec
Rambaud	TAIX Marie-Laure	MARCELOT Agnès
Remollon	BAULET Bertrand	AUDIER Nathalie
Rochebrune	AUBIN Daniel	HODOUL Bernard
Rousset-Serre-Ponçon	SAUMONT Catherine	ALEMAN Marc
Saint Etienne-Le-Laus	GARNIER Marie-José	DISDIER Ludovic
Théus	BERTOCHIO Cédric	TOURNIAIRE Karine
Valserrès	POTIN Sandra	SARRET Jean
Venterol	PHILIP Michel	ALBRAND Guy

Chacun des candidats ayant obtenu la majorité absolue, les conseillers cités ci-dessus sont élus représentants titulaires ou suppléants de la commission « Finances ».

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.

Le président de la Communauté de  
Communes Serre-Ponçon Val d'Avance

La secrétaire de séance

Monsieur Joël BONNAFFOUX

Madame Christine SPOZIO

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en préfecture le 30 avril 2026.

Et de la publication, le 05 mai 2026.

*(Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication).*